

M. .... à M. ....

**Objet** : Epandage des boues de stations d'épuration et Conditionnalité des aides PAC

Madame, Monsieur,

Suite à la nouvelle réforme de la PAC<sup>1</sup>, le versement des aides directes aux agriculteurs est conditionné au respect d'exigences en matière d'environnement, de santé publique, des animaux et des végétaux et de bien-être animal. Le non-respect de ces exigences entraîne une réduction des aides.

Je mets des parcelles à disposition de la station d'épuration de ..... pour l'épandage de ses boues. Ces épandages doivent respecter la Directive européenne n°86/278/CEE du 12 juin 1986. Le seul point exigé de l'agriculteur pour respecter les exigences de la PAC est la **possession d'un accord écrit ou d'un contrat d'épandage passé avec le producteur de boues.**

Cet accord écrit ou ce contrat doit comporter au minimum les données suivantes :

- la liste des parcelles concernées par l'épandage,
- la référence de l'arrêté préfectoral d'autorisation des épandages,  
*ou* la copie du récépissé de déclaration relatif à l'épandage envisagé,  
*ou*, à défaut, la copie de la lettre du service en charge de la police des eaux qui indique que les pratiques d'épandage mises en œuvre respectent les prescriptions prévues par la réglementation nationale.

A ce jour, je ne dispose pas des éléments suivants :

- l'accord écrit ou le contrat d'épandage avec le producteur de boues,
- la liste des parcelles concernées par l'épandage,
- la référence de l'arrêté préfectoral d'autorisation des épandages,  
*ou* la copie du récépissé de déclaration relatif à l'épandage envisagé,  
*ou*, à défaut, la copie de la lettre du service en charge de la police des eaux qui indique que les pratiques d'épandage mises en œuvre respectent les prescriptions prévues par la réglementation nationale.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir ces éléments pour qu'aucune pénalité ne me soit imputée suite à l'épandage de boues.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire en l'assurance de mes sentiments distingués.

Fait à ..... le .....

---

<sup>1</sup> Politique Agricole Commune